PERISCOOP
periscoop2008@yahoo.fr
Le Soir d'Algérie - Jeudi 19 juin 2008 - Page 2

BAZOOKA

L'OTAN ET SES GRIFFES

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr.

En demandant à l'Algérie de définir ses priorités avec l'Otan, l'ambassadeur de cette dernière a mis le doigt sur la plaie. Notre Etat pouvait-il continuer à participer à des manœuvres et à des réunions sans définir sa doctrine. Pourquoi participer à des programmes de l'Otan qui possède une doctrine si on ne clarifie pas ce qu'on prend ou ce qu'on laisse de cette doctrine ? Une doctrine militaire repose sur un premier élément qui détermine tout le reste : l'identification de l'ennemi à partir de quoi sont déterminés les moyens, les méthodes, la préparation humaine, les équipements, etc. Or, si l'Etat algérien a eu à affronter le terrorisme, il n'a jamais eu à se définir un ennemi. D'ailleurs, qui pourrait être cet ennemi ? Dans tout l'environnement immédiat, l'Etat algérien perçoit bien des conflits potentiels mais pas d'ennemi à proprement dit. Y compris le Maroc auquel nous nous opposons sur la question du Sahara occidental. Il existe une grande différence entre des différends même très sérieux et l'existence d'une situation de belligérance permanente. C'est cela que veut dire le mot ennemi. C'est percevoir un pays, un Etat ou une organisation comme force potentiellement destructrice et dangereuse contre laquelle il faut prendre des mesures de caractère militaire à titre préventif ou au titre d'une réaction à un acte hostile. Et vraiment, je ne vois aucun élément de ce genre dans notre voisinage.

Pourquoi l'Algérie serait-elle obligée de définir ses priorités ou d'aligner sa doctrine si elle a opté pour la paix dans ses relations avec ses voisins et pour le recours au droit international et/ou au dialogue pour régler d'éventuels contentieux ? Il n'y a aucune raison, ni aucune urgence. Les propositions de coordination et de manœuvres avec l'Otan ont été faites à l'Etat algérien sous un tout autre intitulé que l'adhésion à tout ou à partie de la doctrine de l'Otan qui nous situe, par ailleurs, dans les zones d'interventions éventuelles en cas d'insécurité énergétique. Et comme chaque fois, derrière, les premiers objectifs non belliqueux, presque nobles, finissent par pointer les exigences du choix forcé des options lourdes qui ont été prises sans nous et souvent pensées contre nous. Si j'étais concerné, je répondrais aux gars de l'Otan que la priorité et l'urgence sont de se tirer de ses griffes.

M. B.

Olé !

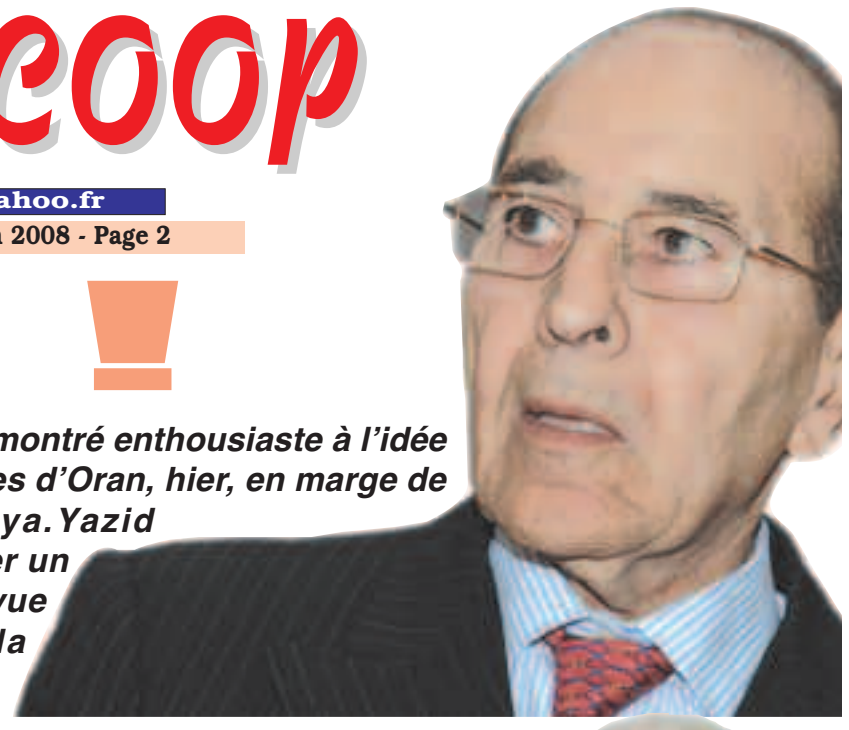

Le ministre de l'Intérieur s'est montré enthousiaste à l'idée d'une réhabilitation des arènes d'Oran, hier, en marge de sa visite dans cette wilaya. Yazid Zerhouni est allé jusqu'à suggérer un jumelage avec les Espagnols en vue d'organiser des corridas dans la capitale de l'ouest.

Revoilà la ligne bleue

Contrairement aux déclarations de Mohamed Maghlaoui devant les députés, la fameuse ligne bleue sur les autoroutes de la capitale a bel et bien été réactivée. Ceci, au grand dam de nombreux automobilistes qui se sont vu «sermonnés» par des motards dans la journée de mardi dernier.

Un petit groupe qui monte...

Le groupe de «l'union», qui comprend l'ensemble des députés de «petits» partis politiques, est en phase de passer à l'action.

Ce groupe non officiel, composé d'une cinquantaine de parlementaires, envisage de déposer une série de propositions de lois, apprend-on de sources sûres.

Poésiades parlementaires

Le président du groupe FLN à l'Assemblée a, encore une fois, confondu poésiades et activité parlementaire.

Les participants à la journée d'information sur le nouveau plan de promotion de l'emploi ont eu droit à un discours tout en proses et en rimes de la part de Layachi Daâdouaâ.

Le P-dg de Lafarge en Algérie

Ce samedi, le P-dg du groupe Lafarge, M. Bruno Lafont, sera en Algérie. Une visite qui coïncide avec celle du Premier ministre français. Notons que le groupe Lafarge a racheté les unités ciment et béton de l'autre groupe égyptien Orascom. Ce retour de Lafarge en Algérie est, selon des observateurs, dicté par les mesures drastiques imposées aux cimentiers dans la rive nord de la Méditerranée. Espérons que le département de Rahmani pourra imposer les mêmes normes que celles en vigueur en Europe.